

**Dominique Lenfant, Romain Telliez,**  
**Emmanuel Lyasse, Laurence Mellerin-Picard,**  
*anciens élèves de l'École normale supérieure,*

À Madame Monique Canto-Sperber, sa directrice

*Paris, Lyon, Strasbourg, le 4 novembre 2006*

Madame la Directrice, chère archicube,

Nous vous avons chacun écrit personnellement la semaine dernière pour vous exprimer notre stupéfaction et notre indignation face à la décision prise par le Conseil d'Administration de l'École concernant notre bibliothèque. Nous avons bien reçu votre réponse et nous vous en remercions.

Nous nous réjouissons tout d'abord d'apprendre que vous considérez qu'aucune décision n'a été prise. Nous en avons d'abord été surpris, car il nous paraissait curieux que Monsieur Mallet eût pu faire voter le Conseil dans l'urgence, sans débat, sur un texte déposé au dernier moment, aussi dépourvu d'ambiguïté que d'argumentation, à la majorité relative, pour qu'on considérât ensuite qu'aucune décision n'avait été prise. Mais, cette surprise passée, nous sommes heureux d'avoir appris que vous considériez comme nous qu'une telle procédure ne pouvait être jugée satisfaisante, et donc que le prochain CA aurait à se prononcer à nouveau sur cette question, cette fois-ci après un véritable débat prenant en compte les nombreuses réactions provoquées par le vote du précédent.

Vous jugez, comme nous, désolante ce que vous appelez heureusement une hypothèse. Nous sommes, là aussi, contents de voir que nos opinions concordent. Nous comprenons en revanche fort mal que vous persistiez à défendre cette mesure comme la seule solution possible, et ne teniez aucun compte des arguments que nous ne sommes pas les seuls à vous avoir présentés, qui nous semblent démontrer qu'un tel impôt coûterait à la bibliothèque, à tout point de vue, beaucoup plus qu'il ne lui rapporterait.

Il nous a semblé évident, dès que nous avons reçu la triste nouvelle, que la quasi-totalité des lecteurs occasionnels, dont nous sommes, renoncerait à fréquenter la bibliothèque, partie parce que leur fréquentation ne justifie pas une telle somme, partie par refus de principe de payer le droit d'être là où il se considéraient jusqu'alors chez

eux. Les nombreuses réactions de camarades dont nous avons eu l'écho ont fait plus que confirmer cette impression, et ont montré aussi que de nombreux lecteurs réguliers envisageaient également d'aller voir ailleurs.

Il semble aussi que ceux qui sont aujourd'hui autorisés auraient fort peu de raisons d'accepter de le rester dans ces conditions. On leur avait accordé cette autorisation comme une grande faveur. La renouvelleront-ils si elle devient une question d'argent, avec un tarif spécial qui rend la chose deux fois plus aberrante encore en même temps qu'il les insulte ?

La transformation de la bibliothèque en service payant aura d'autre part pour conséquence évidente de tarir une de ses principales ressources, les dons des lecteurs en argent et en livres. C'était pour beaucoup un geste naturel de donner à une maison où ils savaient être chez eux. Ceux qui refuseront de payer et seront donc exclus de cette maison ne donneront certes plus. Ceux qui se résigneront à n'y être plus que des usagers payants n'auront guère de raison de donner en sus du prix d'un service qu'on leur aura si fermement tarifé. On peut d'ailleurs se demander jusqu'à quel point il est honnête, vis-à-vis, des donateurs passés, de transformer si radicalement la nature de l'institution à laquelle ils ont donné.

Nous n'avons pas tous les moyens d'apprécier l'ampleur des difficultés financières de notre bibliothèque, ni leurs causes. Nous sommes bien sûr effrayés par les chiffres que vous nous donnez. Nous avons du mal à comprendre comment la situation a pu se dégrader si rapidement, au point qu'une institution dont le financement a toujours eu un caractère acrobatique mais qui nous semblait à tous posséder les promesses de l'éternité accuse soudain, sans alerte préalable, un déficit égal aux deux tiers de son budget. Nous n'avons pas tous les éléments pour apprécier véritablement les histoires de dotation globale qui circulent çà et là dans les nombreux courriers qui ont été échangés ces jours-ci (nous avons cherché en vain à lire le fameux rapport de l'Inspection générale des finances, auprès des élus des élèves qui nous ont dit n'avoir jamais pu se le procurer).

Mais nous avons en tout cas une certitude, que nous tirons des rudiments de logique que nous avons appris en Khâgne, et peut-être du simple bon sens, s'il est vrai qu'il est la chose au monde la mieux partagée : aucune situation, aussi grave soit-elle, ne peut être invoquée à bon droit pour justifier une mesure qui non seulement ne lui porterait pas remède, mais l'aggraverait sensiblement.

Même si l'on adopte des prévisions des plus optimistes quant à son succès, votre impôt ne pourrait rapporter les sommes énormes que vous nous dites manquer. Or les

nombreux courriers de réaction à son institution auront convaincu ceux qui ne l'avaient pas compris spontanément qu'il n'y avait pas lieu d'être optimiste quant au nombre futur d'assujettis parmi les lecteurs actuels. Il conduira à la disparition des dons. De plus, comme il faudra bien organiser sa perception, il entraînera des frais de personnel supplémentaires.

Le bénéfice recherché paraît donc fort improbable, et sera de toute façon largement insuffisant. Il ne saurait donc justifier ni compenser la perte immense que sera le profond changement de nature de la bibliothèque. Tous les normaliens que l'éloignement géographique et la nature de leurs travaux conduisent à ne la fréquenter que très irrégulièrement en seront irrémédiablement exclus, et perdront ainsi le bonheur d'avoir, dans le Quartier latin, un lieu où trouver de loin en loin de la lecture et retrouver leurs camarades. Ceux qui, éloignés du monde universitaire par une affectation dans le secondaire, poursuivent à grand-peine des travaux de recherche y perdront une ressource primordiale et un point d'ancrage vital. Les universitaires de province, surtout des petites universités, qui ne trouvent pas toujours sur place ce dont ils ont besoin pour leurs travaux et pour leurs cours, devront aller le chercher ailleurs. Seule pourrait envisager de payer cet impôt exorbitant la petite minorité, principalement antiquisante, pour qui la bibliothèque est un outil de travail presque quotidien. Encore la perte de l'avantage de pouvoir y rencontrer tous les autres, qui faisait la particularité de la maison, conduira-t-elle beaucoup à aller chercher ailleurs un asile gratuit ou, en tout cas, comme la BNF, beaucoup moins cher. Quant aux non-normaliens, il est à craindre qu'ils constatent que cette maison aura alors perdu tous les avantages qui donnaient de la valeur à l'autorisation qu'on leur accordait. Nous ne croyons pas non plus qu'il se trouve autant d'universitaires étrangers pour accepter de payer à grand prix le droit de travailler dans une maison vide qu'il en est aujourd'hui d'heureux d'être accueillis gracieusement dans le plus prestigieux lieu de rencontre de la communauté universitaire. C'est parce que notre bibliothèque est aujourd'hui le lieu principal où se retrouve la communauté normalienne qu'elle est aussi un séjour souhaitable pour des non-normaliens. En perdant la première qualité, elle perdra fatalement la seconde.

Nous avons d'autre part été profondément surpris de lire dans le document voté par votre CA qu'à titre de compensation, on envisageait d'élargir les horaires d'ouverture de la bibliothèque. Ici, toute logique semble définitivement renversée. D'une part on nous parle d'urgence financière imposant l'institution d'une taxe d'entrée. On nous promet d'autre part, alors que cette taxe ne suffira manifestement pas à combler le

déficit annoncé, une modification qui paraît assez superflue, conduisant infailliblement à de nouveaux et importants frais de personnel.

Ceci, et la généreuse ouverture annoncée à tous les postulants et titulaires du curieux diplôme que votre prédécesseur a créé et que vous avez perfectionné, pourrait conduire des gens plus soupçonneux que nous à se demander si on pense vraiment à résoudre par cette taxe un problème financier, idée absurde, nous l'avons vu, d'un simple point de vue arithmétique, ou si l'on n'a pas plutôt froidement décidé cette mesure apparemment absurde pour chasser délibérément les actuels lecteurs de la bibliothèque et faire place à d'autres, choisis sur d'autres critères, dans d'autres buts, pour imposer une autre conception de ce qui fut et reste l'École normale supérieure.

L'École que nous avons connue, qui nous a nourris et que nous avons donc aimée, reposait sur quatre piliers : le concours, le Pot, l'internat, la bibliothèque. Ces piliers étaient d'inégale importance: le concours était l'indispensable porte d'entrée, le Pot et l'internat n'avaient qu'un temps, la bibliothèque était pour toute la vie. On y donnait aussi des cours, mais il ne serait venu à l'idée de personne d'y contrôler l'assiduité des élèves, ni d'ailleurs, hors la préparation à l'agrégation, de demander à un non-élève désireux d'y assister de justifier sa présence par une inscription ou une sélection.

Du Pot, votre prédécesseur n'a rien laissé et a récupéré les locaux pour faire un *fast food*. L'internat, malgré l'heureux échec de la tentative de notre camarade Thomas Piketty d'en vendre un site à la découpe, a été progressivement remis en cause par la diminution du nombre des turnes et l'augmentation de la redevance. Le concours a été abîmé par plusieurs réformes et semble voué par les modalités de votre diplôme à devenir, s'il survit, aussi anecdotique que le concours général, puisque l'avoir réussi vaudra moins, dans l'avenir, pour pouvoir se réclamer de l'École normale supérieure, que d'avoir participé à *La main à la pâte*. Cette liste faite, nous ne pouvons que nous demander si, en fin de compte, on ne cherche pas, en supprimant de fait notre bibliothèque, à éliminer un témoin gênant de ce que fut l'École normale, qu'on ne veut plus qu'elle soit.

Peut-être une fois le grand nettoyage effectué, la faillite financière persistant ou s'aggravant, les parts de dotations globales qu'on dit disparues reparaitraient-elles pour financer une institution désormais liée à votre diplôme, non plus au concours, à un "pôle d'excellence" aux contours incertains, non plus à une École au cœur de l'Université française, à un ensemble de consommateurs payants, non plus à une communauté

d'élèves et d'anciens élèves. Mais cela ne nous concernera plus, nous qui avons mangé la soupe du Pot.

C'est ce que nous refusons et nous sommes convaincus, plus encore depuis que nous avons reçu votre lettre, que ce n'est pas ce que vous voulez. Nous ne doutons pas que, puisque aucune décision n'est prise, vous ne vous bornerez pas à juger désolante une mesure qui est fondamentalement inique, constitue un détournement du patrimoine commun de tous les normaliens, et qui, loin de résoudre les problèmes qui se posent à notre bibliothèque est, en consacrant sa perte définitive, un obstacle décisif à toute réflexion sur les moyens d'assurer sa continuité, mais ferez le nécessaire pour que cette mesure soit supprimée, et que cette procédure injuste n'ait aucune suite à l'avenir.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, chère archicube, l'expression de nos meilleurs sentiments de respect et de camaraderie.

**Dominique Lenfant** (*Lettres, 1985*),  
*maître de conférences en Histoire*  
*grecque à l'Université Marc Bloch*  
*Strasbourg II*

**Romain Telliez** (*Lettres, 1991*),  
*maître de conférences en Histoire*  
*médiévale à l'Université de Paris IV*  
*Sorbonne*

**Emmanuel Lyasse** (*Lettres, 1991*),  
*docteur en Histoire romaine de*  
*l'Université de Paris IV Sorbonne*

**Laurence Mellerin-Picard** (*Lettres, 1992*),  
*Ingénieur de Recherches,*  
*CNRS, UMR 5189, Lyon*